l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Frères de classe et ambassadeurs

Par Jean Quercy

s'agit d'élaborer une politique qui rienne compte des droits des travailleurs immigrés ». C'est l'appréciation qu'a sereinement portée Giscard sur les lois que concoctent ses ministres, Barre, Bonnet, Stoléru, Boulin, pour ôter aux immigrés le peu de droits qu'ils ont

acquis.

Dans un autre passage, il a qualifié de transfert du pouvoir d'achat français à l'étranger la juste revalorisation du prix du pétrole par les pays producteurs, allant jusqu'à émettre des menaces voi-

Il s'agit au fond de la même question : celle des rapports avec les pays du monde et leurs ressortissants qui travaillent en France. Alors il faut mettre les choses au point.

Pendant des dizaines d'années une poignée de pays riches où la bourgeoisie impérialiste française tenait le haut du pavé a pu piller sans vergogne les pays pauvres, le tiers monde auquel appartient grande majorité de la population de la planète. Mais depuis un quart de siècle il en va différemment. Ayant bouté dehors, partout ou presque, le colonialisme, le tiers monde s'efforce a imposer un nouvel ordre économique mondial aux pays riches.

Les pays producteurs de pétrole ont ainsi obtenu, en s'unissant et en parlant d'une même voix au sein de l'OPEP, de revaloriser le prix de leurs ressources naturelles.

Et il s'agit encore de peu de choses face aux bénéfices gigantesques des grandes compagnies pétrolières et à la dime que prélèvent, à la consommation, les gouvernements des pays consomma-

La petite phrase de Giscard, outre qu'elle recèle un chauvinisme empoison-né, n'est nullement de nature à favoriser concertation. Concertation dont le président français se présente comme l'un des fervents partisans et qu'il dit vouloir substituer à la confrontation avec le tiers monde. Pour notre part, nous combat-trons toute tentation d'aventure et dénonçons fermement une telle attitude contraire au développement de l'amitié entre les peuples et pays du second et du tiers monde.

Nous appelons les travailleurs à soutenir les justes revendications des pays du tiers monde tout en refusant de faire les frais de la politique d'austérité de notre bourgeoisie impérialiste. C'est au patronat français, aux riches monopoles de payer. Giscard ne nous attendrira pas en pleu-

Quant aux travailleurs immigrés, ils font partie intégrante de la classe ouvrière exploitée par les capitalistes français. Frères de classe, ils sont aussi des représentants du tiers monde dans notre pays où le pillage impérialiste et les séquelles du colonialisme les ont contraints à émigrer. Nous les considérons comme des ambassadeurs. C'est au double titre d'unité de la classe ouvrière en France et d'unité avec les peuples du tiers monde que nous appelons à les soutenir contre les lois scélérates racistes du gouverne-

Contre les lois scélérates, pour les droits démocratiques

MANIFESTATION

Samedi 23 juin à 14h de Barbès à Belleville. à l'appel de l'URP-CFDT

LOIS BARRE, BONNET, STOLERU, BOULIN

S'unir contre le racisme gouvernemental



DERNIERE MINUTE

EXPULSIONS AU FOYER D'IMMIGRES DE GARGES-LES-GONESSES

Dans le courant de la matinée, vers 8 h 45, ce les CRS sont intervenus en nombre pour expulser par la force les résidents, peu nombreux à cette heure (la plupart sont au travail), et embarquer leurs affaires, Les résidents sont rassemblés devant le foyer. C'est ainsi que Giscard « tient compte des droits des immigrés » !

Voir pages 3 et 4

Visite de la blanchisserie de la Pitié-Salpêtrière à Paris

La partie cachée de l'«humanisation» des hôpitaux

ATERNITÉ Baudelocque, hôpital Tenon, hôpital de la Salpetrière à Paris ; Trente-deux enfants frappés par un mal mystérieux, seize de septicémie, trois cas d'infection et au total jusqu'à présent dix morts. Des déces dans un hôpital, c'est naturel penserez-vous peut-être?

Jeudi matin, les sections CGT et CFDT de l'hôpital de la Pitié ont organisé une journée « portes-ouvertes ». Après la visite de la blanchisserie de cet établissement, au vu du manque de personnel, des conditions de travail qui défient les régles élémentaires d'hygiène à commencer pour ceux qui sont chargés de manipuler et laver le linge, on comprend mieux ce qui peut être aussi à l'origine de cette série

ARMI les employés une forte proportion de femmes et des immigrés, en particulier des Antillais, quelques Français : on est fixé, ce n'est pas ici que le travail doit être de tout repos. En arrivant, on traverse le service où le linge est séché.

De grandes machines, souvent vetustes avec juste la place pour passer entre. Derrière, dans une salle, s'entassent les rivent des différents hôpitaux Tas qui montent jusqu'au plafond, débordent à l'extérieur parfois, et ne baissent jamais qu'à moitié... Ce n'est pas la faute aux employés : il y a un rendement imposé, avant de partir il faut l'avoir fait. Et si pour une raison quelconque vous n'étes pas assez « productif », c'est la notation qui baisse ou bien la prime qui diminue pour avoir pris par exemple huit jours de mala-

Mesures de pression employées par la direction pour compenser le manque d'effectifs et faire faire toujours plus de travail avec de moins en moins de monde, c'est la logique bien connue de Veil-Barre.

Avant, le manque d'effectifs était moins important. Le ca-mion qui amène le linge à laver pouvait par exemple être désinfecté avant de remporter le propre. Avant... Et comme il faut toujours faire vite, parce qu'il n'y a pas d'embauche, le linge qui repart n'est pas toujours sec. Peut-être est-ce dans de tels draps qu'ont cou-che les malades de Baudelocque ou de Tenon.

Quand les ballots de linge rie, ce n'est pas mieux : les personnes qui les trient sont en contact direct avec la poussiere, les caillots de sang, les moisissures, des vers et toutes les fermentations qui se sont faites dans les grands tas dont les ballots du fond attendent le passage à la machine parfois quinze jours.

Deux douches pour qua-nte travailleuses, des WC rante travailleuses, sans papier - « pas d'argent pour en acheter », a l'épondu le directeur, - des vestiaires nettoyés mais vétustes avec la peinture des murs qui s'écaille... Trop criant sans doute puisque juste la veille de la journée « portes ouvertes », la direction a fait passer par ici un rapide coup de pinceau, comme trop criants aussi sans doute les tas de poussière, gros comme le poing fermé, qui pendent sur les murs, les vitres, les poutres dont les morceaux tombent - la nuit seulement parait-il au dire du les WC des hommes bouches et qui, hier en-

core, débordaient ; aucune aération non plus dans ces sallesétuves où le bruit casse les oreilles quand les essoreuses sont en marche. Trop criant tout ça sans doute, puisque mercredi, Antenne 2 n'a pas eu l'autorisation de prendre des photos !

Suite page 4

Du battage

La Pravda, le journal du P. C. soviétique denonce jeudi ceux qui font du battage autour du « présendu problème des réfugies du Viesnam et du Cambodge »

En lisant cela, on ne peut s'empêcher de penser aux récents propos du pétainiste Darquier de Pellepoix au sujet de la « xoi-disant extermination des juifs ».

Non, aucun réfugié ne meurt noyé au Sud-Est asiatique, aucun juif n'est mort gazé à Auschwitz

Tout ça c'est du batta-

Hua Guofeng: «C'est le peuple qui est maître de l'Etat»

ANS son rap-port présenté à la deuxième session de la 5e Assemblée po-pulaire nationale (voir notre édition d'hier) le premier ministre Hua Guofeng a sou ligné que « sous la condui-te du Parti communiste chinois, un sérieux travail d'inpestigation sur le réseau fractionnel de Lin Biao et des Quatre a été mené par notre peuple qui a pour l'essentiel détruit cette force contre-révolutionnaire ». Il a souligné également la nécessité de renforcer la démocratie et la légalité socialistes. Il a dit notamment : « Dans notre pays (...) ce n'est qu'en mettant en hon-

neur la démocratie que les larges masses peuvent criti-quer et contrôler les organes et les cadres dirigeants, venir à bout de la bureaucratie et du conservatisme, dénon-cer à temps les éléments dégénérés, les concussionnai-res, les voleurs, les contre-révolutionnaires et les crimi-nels de droit commun, et consolider notre œuvre et notre Etat socialistes (...)

Pour ce qui concerne l'activité du gouvernement, l'élargissement et le déve-loppement de la démocratie socialiste impliquent en premier lieu que les codres responsables des gouverne-ments aux différents échelons aient vraiment conscience du fait que c'est le

peuple qui est le maître de l'État, tandis qu'eux-mêmes ne sont que des serviteurs du peuple. Les gouverne-ments aux différents éche-lons doivent accorder beau-coup d'attention à l'amélio-ration du statut des minorités nationales, des femmes et de la jeunesse ; ils doivent également attacher une grande importance au ren-forcement de la vie démo-cratique au sein des organes administratife administratifs.

Les dirigeants à tous les niveaux des communes po-pulaires rurales doivent être élus par les masses, mais ce système devra être graduei-lement étendu aux dirigeants des échelons de base des entreprises industrielles

et minières, des magasins,

etc. (...)

Au sein du peuple, il faut appliquer résolument ces trois principes, à savoir : ne pas exploiter les défauts d'autrui, ni coller d'étiquettes politiques, ni brandir de gourdins. Il est structement interdit de prendre des mesures de contraintes ou de coercition à l'égard de ceux qui ont formulé des ceux qui ont formulé des avis différents des leurs (les cadres) w

Le premier ministre Hua a par ailleurs souligné l'importance de perfectionner au plus vite la légalité socia-liste.

DANS L'ACTUALITE

Jeudi soir à la Mutualité. plusieurs centaines de personnes étaient avec le peuple kampuchéan

Solidarité avec le peuple du Kampuchea

EUDI soir 21 juin, plusieurs centaines de personnes se sont réunies à la Mutualité à Paris à l'appel du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France.

Monsieur Chopininto, président du Comité des patriotes a dressé un bilan des

triotes, a dressé un bilan des six premiers mois de lutte du peuple kampuchéen et de son armée révolutionnaire contre l'envahisseur vietnamien. Il a fait ressortir combien le Vietnam, mal-gré sa suprématie militai-re, est fondamentalement faible sur les plans politique, économique et inter-national. Il clotura son intervention en lançant un appel à tous les patriotes pour qu'ils s'unissent, quelles que soient par ailleurs les divergences, afin de chasser l'envahisseur vietnamien hors du Kampuchea,

Un représentant du parti socialiste lao prit ensuite la parole pour manifester la solidarité de combat des peuples kampuchéen et lao face a l'agression soviéto-vietna-

Avant l'ouverture d'un

débat riche et vivant, un membre du comité des patriotes donnait lecture des messages envoyés au meeting par des partis et organisations de masse tant fran-çais qu'étrangers, ainsi que par nombre d'associations d'étudiants étrangers, notamment africains, en

A l'unanimité, les parti-cipants à ce meeting de-vaient adopter une résolution condamnant l'occupation du territoire du Kampuchea démocratique par l'envahisseur vietnamien, exigeant le retrait total des envahisseurs pour permettre au peuple kampuchéen de resoudre lui-même ses problemes sans ingérences étrangeres et lançant un appel à tous les peuples épris de liberté pour aider par tous les moyens et sous toutes les formes la lutte du peuple kampuchéen et pour cesser toute aide au Vietnam. En terminant cette soi-

rée, tous les participants ont manifesté leur confiance à la lutte du peuple kampuchéen et de son armée révolutionnaire.

Rentrée 79: 30 000 jeunes en alternance

Au moment où les députés discutent du IIIe pacte national pour l'emploi, les enseignants se mobilisent contre les mauvais coups de Beullac et Legendre, ce dernier est le géniteur du petit chef d'œuvre sur la formation en alternance.

Quel rapport entre le IIIe pacte national pour l'emploi, la formation en alternance et la « défense des LEP/CET » ? Tout est lié.

Le IIIe pacte national pour l'emploi offre au patronat toute une partie de la jeunesse sortie, rejetée de l'école. Mais ce cadeau est insuffisant. Le patronat veut acheter aussi la jeunesse des CET/ LEP. Il pourra vite, très vite acquérir cette nouvelle main-d'œuvre, puisque l'alternance fonctionnera dès la rentrée.

CES journées de Deauville, CNPF a exprimé le désir de voir s'édifier des ITP (Instituts techniques pro-fessionnels). La refonte des LEP correspond à ce dé-sir. Les première et deuxième années de CAP seront transformées en quatrième et troisième à option technologique lourde.

Les élèves de deuxième et troisième année de CAP, ainsi que ceux de deuxième année de BEP seront dans l'obligation d'exécuter à partir du 1er janvier 1980 un stage de trois mois. « Les jeunes ne seront pas rémunérés si ces stages ne de-vaient pas être produc-

Le ministre exige que les

proviseurs des LEP/CET trouvent des stages à leurs élèves avant le 15 juillet, s'ils n'en trouvent pas, ce sera une confirmation magnifique pour le ministère que les formations offertes par le LEP ne sont pas va-lables. Et ce sont plus de 30 000 jeunes qui parti-ront dans ces stages. Enfin le dernier indice révétateur de la démolition des LER c'est la suspension pure el simple, à partir de la ren trée prochaine du recrute ment des PEG (professeun d'enseignement général dans les CET). .

C'est pour répondre im médiatement à cette offen sive que les enseignants du SNETP/CGT rassem blent le vendredi 22 juir

L'implantation de la colonie sioniste d'Eilon Moreh suspendue

La Cour suprême israélienne a suspendu mercredi la pousuite de l'implantation de la nouvelle colonie d'Eilon Moreh près de Naplouse. Cet arrêt est le signe évident des contradictions qui s'expri-ment à la direction de l'Etat sioniste. En effet, le problème des nouvelles implantations de colonies dans les territoires occupés a provoqué des réactions internationales et surtout de grandes manifestations qui viennent de se dérouler dans la région de Naplouse.

A décision de la Cour suprême israélienne est un échec pour la po-litique de Begin et de l'actuel gouvernement. Ce que lui reproche l'oppo-sition travailliste, c'est la manière brutale et provocatrice avec laquelle if a mené cette nouvelle colonisation. C'est en effet à la veille de la rencontre israélo-égyptien-ne que celle-ci avant été entamée.

On retrouve d'ailleurs cette nuance dans l'arrêté de la Cour qui ne remet pas en cause le bien-fondé de cette implantation. Sont notées simplement des questions de procédures admi-nistratives dans l'expulsion des Arabes qui travaillaient sur les terres que les extrê-mistes religieux du Goush Emounim viennent de s'ap-

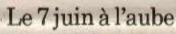
Le responsable des coons d'Eilon Moreh sait d'ailleurs bien qu'il est soutenu par la direction de

l'Etat sioniste. Une de ses déclarations : « Si notre implantation est contraire à la loi, le Parlement changera

L'implanation de cette nouvelle colonie est le premier pas dans l'application du « plan Sharon ». Il s'agit pour les autorités sionistes d'installer des colonies contrôlant tous les grands axes routiers des territoires occupés. Le chef d'état-major des troupes sionistes le général Eitan, l'a dit tout cru : « Cette implantation est nécessaire car elle con-trôle la route traversant Naplouse ».

Plusieurs grandes manifestations ont eu lieu à Naplouse contre cette nouvelle colonisation. De violentes bagarres ont opposé la semaine dernière la population palestinienne et l'armée sioniste. A l'appel de l'OLP, une grève genérale paralysait dans le même temps toutes les grandes villes de la Cisjordanie occu-

Il ne fait aucun doute que c'est cette résistance acharnée de la population palestinienne qui est la principale raison des hésitations du régime sioniste.





« Ils sont partis grossir le flot des réfugiés ».

MNESTY International a publié mercredi un mémorandum sur les violations des Droits de l'homme en Argentine. Une liste de 2 500 noms de personnes disparues, enlevées par les forces de police ces trois dernières années y figure. L'organisation précise cependant, que, d'après elle, c'est plus de 20 000 personnes qui auraient ainsi disparu.

Amnesty International

etl'Argentine

Un porte-avion soviétique en mer de Chine

N porte-avion soviétique venant de l'océan In-dien, le Minsk, vient de faire son apparition en mer de Chine. Le Japon s'est déclaré très concerné par cette première apparition d'un tel appareil dans la région qui vient considérablement renforcer les forces navales soviétiques.

EST à l'aube du 7 juin que les paysans palestiniens sont reveillés par des grondements de machine. L'armée occupe le village, trois bulldozers sont stationnés sur la place. Au fur et à mesure que les habitants sortent de chez eux, les militaires leur signifient que le village a été classé « zone de sécurité » et qu'ils ont quelques heures au plus pour l'évacuer. , les bulldozers se sont mis en marche. Aussitôt, qu'une famille a pu réunir sur une carriole, le maximum de ce qu'elle peut emporter, un d'entre eux se détache et vient raser la maison ; dans la journée tout est terminé. Plusieurs centaines de familles vont grossir le flot des réfugiés palestiniens. Arrivés avec l'armée, les colons du Goush Emou-

nim commencent aussitôt leur installation. Un rideau de barbelés est placé autour du village. Un hélicoptère amène le matériel lourd, des maisons préfabri-

quées, il n'y a plus qu'à les assembler.

23 et dimanche 24 juin L'HUMANITE ROUGE

pas de conférence internationale avantle 19 juillet

PRES l'accepta-tion par le Viet-nam d'une conférence internatio-naie, celle-ci pour-rait se tenir vers le 19 juil-let, a déclaré Kurt Waldheim, le secrétaire général de l'ONU. D'ici là, au rythme actuel, la tragédie des réfugiés aura fait plusieurs di-zaines de milliers de nou-velles victimes. Jeudi, plus de six cents réfugiés ont à nouveau été renvoyés de Malaisie. D'après un médecin français de retour de ce pays, les chances de survie des réfugiés ainsi renvoyés sont nulles. Les frēles esquifs sur lesquels on les a entassés se brisent sur la première lame des qu'ils sont en haute mer. Des épidémies de dysentrie sévissent dans les camps de réfugiés en Malaisie et en Thaïlande.

D'après ce médecin, plus de la moitié des femmes ont été violées,

Il n'est pas certain que conférence puisse enir. Le Vietnam tenir. Le en a bien accepté le principe le 20 juin mais assor-ti de telles conditions que cet accord pourrait rapidement se révéler n'être qu'une vaste opération de chantage politique. Pour avoir lieu, « cette conférence doit réunir un certain nombre de pays concernés » dit le communiqué vietnamien. La ficelle est grosse. Il s'agit là, en fait, d'une nouvelle tentative, accompagnée d'un chantage igno-ble, pour faire admettre pour la première fois dans une instance internationale le gouvernement fantoche qu'il a mis au pouvoir au Cambodge. Jamais jusqu'ici, aucun organisme international n'a accepté la représentativité du régime de Hem Samrin, installé par les Vietnamiens après leur invasion. Cette possibilité de chantage apparait comme l'occasion en or pour les diri-geants de Hanoï.

D'autre part, et alors que de plus en plus de pays font remarquer que le problème des réfugiés ne peut être traité qu'à sa source, c'est-à-dire par le freinage de cet exode massif, le communiqué vietnamien laisse clairement entendre qu'il n'en est pas question et se décharge de toutes ses responsabilités sur le haut comité des réfugiés (HCR) de l'ONU.

« Les services compétents du Wetnam ont récemment agréé avec le HCR un programme destiné à créer des facilités pour le départ des personnes susmentionnées dans l'ordre et la sécurité (!). Le HCR se charge d'encourager les autres pays à accepter ce programme » dit le communi-

En clair, une fois que les réfugiés ont quitté le Viet-nam, que le HCR se démerde, nous on ne veut plus le

Pour l'instant, le bilan de cette politique se chiffre autour de trois cents à quatre cents mille morts par

Serge FOREST

LOI ANTI-IMMIGRES BARRE-BOULIN

Un projet de loi où chômage implique expulsion

E projet de loi Barre-Boulin institue un titre unique et confondu de travail et de sejour. Selon le gouvernement le but de cette nouveauté serait de « faciliter les démarches administratives des étrangers et à aligner les dates auxquelles prennent fin le droit au séjour et le droit au travail ». En réalité le but du pouvoir est de lier le séjour au travail avec tou-tes les conséquences que cela peut avoir. Les articles 2 et 3 indiquent quels sont les véritables buts du pouvoir.

CHOMAGE EGAL **EXPULSION**

Tout immigré au chômage depuis plus de six mois, tout immigré qui prend plus de congés que la loi ne l'y autorise peuvent voir certainement verront) leur carte de séjour et de travail (c'est la même) retirée. A partir de ce momentlà, ils tombent sous le coup de la loi Barre-Bonnet (que nous avons examinée dans notre journal du 14 juin) qui prevoit tout simplement l'expulsion. Les choses sont donc claires.

Une incertitude reste à lever en ce qui concerne le retour des congés. Certains patrons accordent aux tra-

J'ai Fait du bon

vailleurs immigrés des congés supplémentaires sans solde en vertu d'une convention. Il reste à savoir si ce type de convention sera prise en compte dans les congés légaux. Notons cette conception abusive qu'introduit le projet en assimilant le retour tardif des congés à une rupture du contrat de

L'article 3 est tout aussi

explicite.

Le sort de dizaines de milliers de travailleurs immigrés dépendra de la décision du préfet de ne pas renouveler un certain nombre d'autorisations de travail et donc de cartes. Et cette décision se fera en fonction de la situation de l'emploi. Chaque année sera donc établi par département un contingent d'immigrés à expul-

Remarquons au passage la fin de l'article 4. Il existe un cas où un étranger qui devrait tomber sous le coup de l'expulsion en vertu des articles 2 et 3, n'y tombe pas. Il s'agit de celui qui possède des ressources suffisantes qui peut se dis-penser de travailler. C'est cela l'internationalisme des bourgeois, mas no augiliro

TRES PEU DE CARTES DE 10 ANS

Ce projet divise les immigrés en deux catégories : les résidents ordinaires qui « bénéficient » d'une carte de séjour de trois ans et les résidents privilégiés qui re-çoivent une carte de 10 ans. Inutile de dire que ces privilégiés ne seront pas nombreux puisque pour l'étre, il faudra justifier « d'une résidence non interrompue d'au moins vingt an-

Actuellement, les immigrés sont divisés en trois catégories : les résidents temporaires dont la carte est valable un an, les résidents ordinaires dont la carte est de trois ans et les résidents privilégiés dont la carte a une validité de dix ans. Ce nouveau critère pour

déterminer qui sera privilé-giés est très restrictif et se trouve en opposition avec les accords en cours entre la France et l'Algérie.Jusqu'à présent les 880 000 travailleurs algériens sont des résidents privilégiés bénéfi-ciant d'une carte de dix ans. Stoléru n'a pas fait mystè-re de sa volonté d'annuler cette situation « privilé-giée » des travailleurs algériens. Il espère faire accepter son projet par le gouvernement algérien lors des prochains accords qui seront signés dans quelques mois entre les deux pays.

On pourrait croire que la suppression de la carte d'un an est un fait positif. En fait les possibilités de sup-

pression et de non-renouvellement des cartes de séjour seraient telles si les projets gouvernementaux passaient que les cartes de séjour d'un an ne s'imposent même plus pour le pou-voir. La situation de l'emploi, le chômage, etc. peuvent justifier à n'importe quel moment le refus et le non-renouvellement de ces

Abrogation deslois scélérates Loianti-immigrés Loi anti-casseurs

Le projet de loi Barre-Boulin

Nous publions le « projet de loi relatif cux conditions de séjour et de travail des étrangers en France ». C'est ce projet qui a été adopté par le conseil des ministres du 13 juin dernier. Il modifie dans un sens très restrictif les modalités de renouvellement des cartes de séjour de l'immense majorité des travailleurs immigrés.

Le premier ministre, Sur le rapport du ministre du travail et de la par-

Vu l'article 39 de la Constitution décrete :

Le présent projet de loi relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France, déli-béré en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, sera présenté à l'Assemblée nationale par le ministre du travail et de la participation qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Titre I DISPOSITIONS PORTANT MODIFICATION DU CODE DU TRAVAIL

Article premier

L'article L. 341-4 du Code du travail est abrogé et remplace par les dispositions suivantes :

« Art. L 341-4. - Un étranger ne peut exercer une activité professionnelle salarié en France sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de travail mentionnée à l'article L 341-2. Cette autorisation est, pour les résidents ordinaires, valable pour une durée de trois ans. Elle est délivrée dans des conditions qui sont fixées par décret en conseil d'État.

« L'étranger qui justifie de la qualité de réfugié est dispensé de cette autorisation. »

Article 2.

Il est introduit dans le Code du travail un article L. 341-4-1 ainsi conçu :

« Art. L. 341-4-1. L'autorisation de travail peut être retirée lorsque l'étranger se trouve sans emploi depuis plus de six mois. La rupture du contrat de travail pour retour tardif d'un étranger à l'issue d'une période de congés peut également motiver le retrait de l'autorisation de travail. ».

Article 3

Il est introduit dans le Code du travail un article L. 342-5 ainsi conçu:

« Art. L. 342-5. -Dans des conditions déterminées par un décret en conseil d'Etat, le ministre chargé du travail peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisation de travail qui pourront être effectués chaque année au profit de travailleurs étrangers permanents ».

Titre II

DISPOSITIONS MODIFIANT L'ORDONNANCE No 45-2658 Du 2 NOVEMBRE 1945 RELATIVE AUX CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR EN FRANCE DES ÉTRANGERS

Article 4

Il est introduit dans l'ordonnance No 45-2658 du 2 novembre 1945 un article 9-1 ainsi conçu :

« Art. 9-1. - La carte de séjour d'un travailleur étranger est retirée lorsque son autorisation de travail lui a été retirée dans les conditions prévues à l'article L. 341-4-1 du Code du travail ou ne lui a pas été renouvelée en application de l'article L. 342-5 du même Code, sauf si celui-ci justifie de ressources stables et suffisantes ne résultant pas de l'exercice d'une activité professionnelle sala-

Article 5

L'article 16 de l'ordonnance No 45-2658 du 2 novembre 1945 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« La carte de séjour de résident privilégié peut être délivrée, sur sa demande, à l'étranger qui justi-fie en France d'une résidence non interrompue d'au moins vingt années, ainsi que du paiement des im-pôts exigibles à la date de la demande. Elle est valable dix ans et renouvelable.

« Le délai de vingt années est réduit à trois ans pour les étrangers qui justifient de la qualité de refugie

« Un décret en conseil d'Etat déterminera les catégories d'étrangers qui, en raison de leurs atta-ches avec la France ou des liens familiaux qui les unissent à des Français ou à des ressortissants d'un Etat membre de la Communauté économique européenne, peuvent obtenir cette carte après trois ans de séjour régulier en France. »

Article 6

Les cartes de résident privilégié délivrées anté-rieurement à la date d'entrée en vigueur de la pré-sente loi sont renouvelables de plein droit.

Article 7

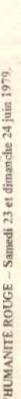
Des décrets fixeront en tant que de besoin les modalités d'application de la présente loi qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 1980.

Fait à Paris, le 13 juin 1979.

Signé: Raymond BARRE

Par le premier ministre : Le ministre du travail et de la participation,

Signé: Robert BOULIN



Mohamed Chatti en appel: «Innocent, levez-vous!»

Le 23 mars, on en parle encore, et on en parlera longtemps encore. La scandaleuse machination du pouvoir ne s'oubliera pas de si vite. Jeudi 21 juin, Mohamed Chatti passait en appel. Qui est ce dangereux « casseur » et de quels forfaits est-il responsable?

Mohamed Chatti est tunisien, il a 32 ans et étudie l'informatique à l'université de Paris VI.

Chatti sort d'une agence de voyage. Affirmation confirmée par la gérante de cette agence. Il desire emprunter le métro mais comme celuici est obstrué, il remonte un peu le boulevard en direction d'une autre station de métro. C'est alors que les flics l'interpellent et l'emmènent de force. Ensuite, c'est le tourbillon: dans le car, les flies le forcent à toucher des vaporisateurs et un flacon de parfum pour qu'il y dépose ses empreintes. Il refuse. Tabassé au commissariat, il est in-

E 23 mars, à 17 h 20, Mohamed

Arréfons-nous un instant sur la minute du procès car c'est la partie la plus révélatrice de la co-machination policière et judiciai-

carcéré puis jugé.

Les flics déclarent qu'ils ont surpris Mohamed en train de piller un magasin de parfumerie à 17 h 30, Or, la propriétaire de cette boutique affirme, au contraire, que le pillage a eu lieu entre 16 h 30 et 17 heures. Le témoignage de cette commerçante innocente donc Mohamed puisque celui-ci était à l'agence de voyage, « alibi » confirmé par la propriétaire de cette agence répétons-le. Mais la justice ne se soucie guère de ces déclarations, elle a recu l'ordre de frapper et frappe, utilisant témoignages archi-faux,

mensongers des flics. Si nous nous sommes arrêtés à prouver l'inno-

cence de Mohamed, ce n'est pas pour établir un subtil distinguo entre le bon grain et l'ivraie, pour distinguer les innocents des coupables; ce que nous exigeons et ce pourquoi nous lut-tons, c'est la libération immédiate de tous les ac-cusés du 23 mars et de tous les inculpés du Pre-mier Mai, qu'ils soient innocent a comme Mo. comme Mo-« innocent » hamed ou qu'ils aient réà la violence po-Nous voulons dépondu licière. noncer le total arbitraire de la justice qui n'a d'oreilles que pour les seules déclarations policières.

Par ailleurs, il faut souligner un fait : si certains condamnés du 23 mars (c. f. article ci-contre) sont libérés peu à peu, les accusés étrangers risquent de mijoter bien plus longtemps dans les geòles gouvernementales. De Du-val, de Desraisses, de Marin, de Fouqueray et de nombreux autres encore, la presse en a beaucoup parlé. Et nous nous en félicitons. Mais les accusés immigrés ont suscité bien moins de " bruit », comme le souli-gnait une jeune femme militante du Mas au comité de Nanterre, pour la libération des accusés du 23 mars et des inculpés Premier Mai: « étrangers, les immigrés eux, risquent d'y rester bien plus longtemps en tôle ». lci, encore, notre mot d'or-dre : « Unité français-immigrés » s'applique par excel-

N.V.

SNIAS-NANTES-BOUGUENAIS



Rocton est un responsable de FO réputé pour son attitude de collaboration de classe, en particulier son rôle au niveau de l'embauche. Ce bandeau apposé sur nos affiches vise à nous assimiler à ce genre d'individus. A qui ce genre d'amalgame peut-il servir ?

Non aux lois racistes contre les travailleurs et les étudiants

ATTAQUE sans précédent contre les travailleurs nécessite une mobilisation unitaire de tous les travailleurs qu'ils soient français ou non, les étudiants sont aussi concernés par ses lois racistes (circulaire Bonnet). C'est donc non seulement vers une unité de tous les travailleurs mais aussi des travailleurs et étudiants français et immigrés qu'il faut s'avancer.

Rappelons les grandes lignes de cette circulaire : les étudiants étrangers doivent obtenir le DEUG* en trois ans maximum, ils n'ont pas le droit de changer de discipline ou de section. Il leur est demandé sur compte bancaire bloqué en début d'année soit 8 000 francs pour le premier cycle, soit 12 000 francs pour le second cycle, soit 15 000 francs pour le troisième cycle. Par ailleurs, chaque candidature sera soustraite à l'arbitraire du fichier d'opposition.

A une question posée au ministère de l'intérieur sur la justification de telles mesures, voici ce qu'il a répondu : « parallèlement à la suspension de l'immigration des travailleurs étrangers arrêtée en raison de la situation nationale de l'emploi, il a été décidé d'organiser de façon plus satisfaisante la venue d'étudiants étrangers sur notre territoire. Cette décision a ete aictee par la constatation que l'inscription dans un établissement universitaire n'était, pour certains étudiants étrangers qu'une façon de se maintenir sur notre territoire sans pour autant suivre les cours et sans passer avec succès quelque examen que ce soit. Des instructions ont, en conséquence, été données pour que la carte de séjour ne soit pas renouvelée à de tels étudiants. »

Monsieur Imbert, directeur du CROUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) ren chérit : « Le seuil de tolérance est actuellement atteint dans plusieurs universités ou résidences universitaires et qu'en conséquence, il faudrait renforcer les barrages ».

Mais il peut y avoir des océans entre ce que veulent ces gens-là et la réalité. A Rennes, où les étudiants se sont particulièrement mobilisés contre cette circulaire, animant des manifestations de plusieurs milliers de personnes, la pression a été si forte que le tribunal administratif a déclaré la circulaire illégale et le préfet a ajourné les expulsions.

* DEUG : Premier diplôme universitaire.

Roger Marin libéré

Une heureuse nouvelle vient de nous arriver. Roger Marin, condamné à dix mois de prison, dont quatre mois ferme, manutentionnaire au chômage à Longwy, a été libéré. Le pouvoir recule. Ce fut d'abord Thomas, inculpé du 1er Mai qui a été mis en liberté en attente de son jugement, puis Michel Bard, Jean-Luc Fouqueray, et à présent, Roger Marin, tous trois condamnés du 23 mars qui recouvrent leur liberté. Cette victoire n'est due qu'à la mobilisation particulièrement vive à Longwy.

Je me souviens lorsque nous sommes allés au rassemblement à Fameck, organisé par le Parti, du nombre impressionnant de bombages exigeant la libération de Roger Marin. Nous avons aussi tous à l'esprit la vive, spontanée et efficace mobilisation qui a immédiatement fait libérer les cinq inculpés du 18 mai à Longwy. Ces éléments attestent le fait que seule une très large mobilisation peut faire sortir de prison tous les condamnés et abroger la loi anti-casseurs.

Les six heures contre la répression, organisées par le Comité national pour la liberation de tous les condamnés du 23 mars et du 1er Mai, participent largement à l'édification de cette large mobilisation.

 Rendez-vous : samedi 23 juin de 15 heures à 21 heures à la Faculté de Jussieu, mêtro Jussieu.

N.V.

Visite de la blanchisserie de la Pitié-Salpêtrière à Paris

La partie cachée de «l'humanisation» des hôpitaux

(Suite de la page 1)

Dans ces conditions, avant de manger ou de partir, comment se laver, se débarrasser de toute cette crasse invisible qui imprègne le corps et les vêtements?

Une idée de la nocivité de cette atmosphère : une piqure, une piqure insignifiante, juste comme celle d'une épingle sur un bras, et aussitôt c'est le bras qui enfle, l'infection, des ganglions. Juste un mois d'arrêt de travail, et pour toute réponse du médecin à cet employé « ça suffit les vacances ».

Aux essoreuses, c'est pareil. De nombreux Antillais travaillent ici. Par de gros tuyaux, le linge mouillé descend du premier étage. Par un mouvement transversal, il faut alors l'aggripper et le mettre dans des essoreuses, travail particulièrement

fatigant compte tenu du poids du linge humide. Bien sûr, un petit système un petit peu plus moderne est à l'essai à l'autre bout de la chaine. Mais quand sera-t-il opérationnel?

Dans ce service, tout est humide, et c'est avec un petit bout de scotch de couleur qu'est réparé un câble qui amène l'électricité aux moteurs d'une essoreuse! Quel mépris pour la vie des travailleurs.

Pour tous ces « privilégiés » de Veil et Barre, un salaire royal! 2 500 F, juste un peu plus que le SMIC et 3 700 F à la veille de la retraite pour l'une des travailleuses qui me fait faire la visite.

Aussi, pour dénoncer le scandale de leurs conditions de travail, du manque d'effectifs et des risques que le ministre fait ainsi aussi courir aux malades, les quatre heures de grève ont été massivement suivies jeudi malgré FO et tout le personnel des cinq blanchisseries de l'Assistance publique de Paris s'est retrouvé à la Pitié, jeudi matin. C'est avec une grande compétence et beaucoup de gentillesse que les guides ont fait visiter cette partie cachée de la soi-disant humanisation des hôpitaux. R. B.



Cette main a été écrasée et brûlée par une presse à la blanchisserie de l'hôpital d'Ivry.
Pour compenser le manque de personnel, la direction a fait sortir la protection de la
machine... Et l'administration ne veut toujours pas accordér une pension à cette travailleuse qui a perdu une grande partie de la capacité de sa main.

Non au racisme d'Etat! Liberté, égalité, fraternité pour tous!

Marche silencieuse

De Port-Royal (Fontaine des quatre parties du monde) au Sénat (place de l'Odéon)

LE LUNDI 25 JUIN A 18 HEURES

Cette manifestation est organisée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

120, rue Saint-Denis - 75002 PARIS, tél : 233.09.57

Plan bien rodé pour anéantir la vie syndicale

Nous avons publié dans notre édition du 22 juin le début de l'interview que nous ont accordé deux délégués CFDT de la SNIAS-Nantes / Bouguenais.

Après avoir expliqué la position de la direction par rapport à l'emploi — elle préfère la sous-traitance quand la charge de travail augmente — et les exigences pour les organisations syndicales, ils abordent aujourd'hui les problèmes de la vie syndicale : la direction de la SNIAS a mis sur pied un plan d'élimination des syndicats dans tous ses établissements.

HR: J'ai entendu dire que la plupart des jeunes étaient à FO, qu'en estil exactement?

cFDT: C'est vrai, et cela s'explique car ils n'ont pas le choix. C'est FO qui assure l'embauche. Toute promotion passe par lui. C'est lui qui, dans l'usine, encadre les jeunes et exerce sur eux toutes les pressions possibles. Tout est permis aux responsables FO qui se baladent les mains dans les poches à longueur de journée, tout à fait librement d'un bout à l'autre de l'usine. FO, pour nous, pour tous les travailleurs, à la limite, on peut considérer que c'est pire que la CFT car ils bénéficient d'une tradition ouvrière à la SNIAS qui leur donne un certain poids.

On arrive à des situations aberrantes dans les réunions de comité d'entreprise; systématiquement, la direction dit : « Je vote avec FO ». Il arrive parfois que c'est en contradiction avec ce qu'elle a défendu auparavant ; lorsque nous le lui faisons remarquer, elle répête : « Je vote avec FO ». Ce qui est grave aussi, c'est le rôle joué par la maitrise FO. On l'a vu dernièrement, lors d'une journée d'action où, pour la première fois à la boite, on a tenté de forcer un piquet de grève.

HR: Vous dites la maitrise FO; qu'en est-il de la CGC?

- CFDT: FO, c'est pire encore. Quand notre nouveau patron est arrivé de Marignane, nous savions ce qui nous attendait. En matière d'organisation du travail, la SNIAS est à l'avant-garde. Le principe, c'est: « La maîtrise doit refléter la position de la direction », et la prise en main a été rapide. Tous les agents de maitrise ne sont pas d'accord avec le rôle qu'on leur fait jouer, mais dans leur masse, ils ont cédé aux menaces. Pour certains, il n'y a pas eu à les menacer.

A Marignane, il n'y avait pas de grandes traditions syndicales et ils sont arrivés leurs fins. Quand on a vu qu'ils faisaient la même chose à Toulouse, il y en a qui disaient : « A Toulouse, c'est des cons, ici, ils ne réussiront pas ». Eh bien aujourd'hui, on peut les voir à l'œuvre et leurs méthodes sont déjà rodées. La direction a déjà créé tout un système de cloisonnement et d'encadrement qui n'a pas son pareil.

HR: Vous ne pensez pas qu'ils se sont inspirés de Citroën pour certaines choses?

- CFDT : Non, pour certains trues sans doute. Mais ici la base n'était pas la même. Il y a de longues traditions de lutte, une classe ouvrière ancienne. Ils voudraient bien parvenir à anéantir toute vie syndicale dans une telle boite, mais dans l'ensemble, la CGT comme la CFDT ont conservé leur influence. Le problème, c'est chez les jeunes.

Toute la boite est divisée, cloisonnée depuis l'arrivée de la nouvelle direction et le travail syndical est difficile. Ils sont même en train d'élever des murs entre les secteurs.

LA DIVISION ORGANISÉE

HR: Vous n'avez pas aussi l'impression qu'à terme, ça puisse être dans le but de sous-traiter tel ou tel secteur de production?

CFDT: Si, c'est une possibilité. Tout est divisé, rationalisé au maximum, organisé en ilots, par exemple ici, le fraisage, là le montage, là encore la chaudronnerie, la mécanique, le collage, etc. Ils organisent une concurrence entre les ilots et ils mettent en place les moyens qu'il faut pour les isoler les uns des autres. Il ne faut pas se le cacher, ils obtiennent certains résul-

tats. Toute une hiérarchie savante a été mise en place, laquelle laisse miroiter constamment la possibilité de parvenir à l'échelon su-périeur : chefs d'atelier, contremaitres (de moins en moins), chefs d'équipe, ré-gleurs. Le fin du fin, c'est la formation idéologique : les chefs de groupe sont envoyés en stages idéologiques où on leur apprend « comment s'affronter avec un délégué syndical » par exemple. Un autre aspect, plus grave, de cette prise en main par la direction, ce sont les « antennes sociales » mises en place dans chaque ilot. Au début, on rigolait car les gars qui avaient accepté ce poste n'étaient pas à la hauteur. La direction s'en est rendu compte rapidement et les a envoyés se former en stage. Main-tenant, ils sont au point.

Ces « conseillers sociaux » sont habilités à règler tous les problèmes professionnels ou non des travailleurs. Cela peut être pour la promotion mais tout aussi bien pour te faire avoir le téléphone ou bien même pour s'occuper de faire remettre ta baignoire d'aplomb si elle est bancale!

Ces « antennes », pour le syndicat, c'est un sacré problème. Par ailleurs, ils font tout un travail d'information par tracts, affichettes, bouquins, brochures. Le dernier truc, ça a été une feuille spéciale « impôts » en concurrence directe avec nos journaux syndicaux.

UNE RÉPRESSION CROISSANTE

Quand nous sommes allés voir chez Guillouard, les gars ont été écœurés qu'on puisse travailler avec du matériel pareil et dans de telles conditions. Ici, tout est neuf, peint et repeint, propre, avec des plantes vertes partout... Mais parallèlement à ça, existe une répression croissante: pression sur les gars qui débrayent où FO se distingue. Dans certains secteurs, il y a même un climat de psychose qui se met en place. Ça c'est dansereux.

dangereux.

Pour l'obtention des « galons » (augmentation individuelle), le gars, choisi par la maitrise, reçoit automatiquement ensuite la visite d'un représentant de FO qui lui dit « Je suis intervenu pour toi ! ». Pour les jeunes, l'embauche est proposée par FO. Autrefois, les jeunes étaient mis au contact direct des plus anciens et se formaient à leurs côtés. Aujourd'hui, ils sont mis en couveuse dans une équipe contrôlée automatiquement par FO. Nos contacts avec ces jeunes là sont difficiles dans ces conditions.

HR: Vous pensez qu'ils pourront arriver à leur fin, amener la disparition des syndicats?

- CFDT : Non. Mais il nous faut être actifs et vigilants.

HR: Dans cette offensive patronale, tout comme la CFDT, la CGT est aussi visée; qu'en est-il de l'unité entre vous?

- CFDT: Il existe entre nous des divergences tactiques, mais pas de fond. Dans l'ensemble, nous sommes, CFDT et CGT, d'accord sur les analyses, en ce qui concerne la répression.

40 MILLIONS POUR FIN JUIN

Journée de soutien à l'Humanité rouge

Dimanche.24 juin 1979 au centre culturel de Brétigny

9 H TOURNOI D'AMITIE DE FOOT

12 H GRAND REPAS CHAMPETRE

20 H REPAS-BAL POPULAIRE

ENTREE ET CRECHE GRATUITES

ochetez notre BON DE SOUTIEN (15F minimum), innant droit à un repas et la gratuité de tous les spectacles

Organisée par les comités de parti de la région parisienne du PCML

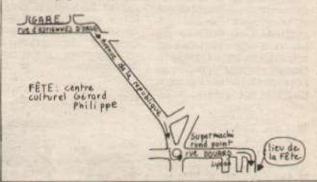
Pour se rendre à Brétigny

En voiture de Paris:

1) Autoroute A6, direction Orléans, sortie à Longjumeau. Prendre la N20 direction Orléans. Sur la
N20, tourner à Montléry sous l'autopont, direction
Saint-Michel. A Saint-Michel, direction Brétigny.

2) Autoroute A6, direction Lyon. Sortie à FleuryMérogis vers Brétigny.

1) Gare d'Austerlitz (de préférence): descente. Brétigny. 2) Gare de Lyon: changement à Juvisy. Descente à Brétigny.



NON AUX NOUVELLES HAUSSES

A Paris, manifestation de la CNL

ALLONS, banderoles, couleurs, ceux qui sortaient du métro Invalides vers 18 heures 30 mercredi 21 juin étaient un peu surpris, puis bien vite informés. La Confédération nationale du logement organisait une manifestation contre les hausses de loyer décidées et autorisées par le gouvernement pour le 1er juillet. Depuis trois ans, les lovers sont bloques. Le 1er juillet tous les secteurs locatifs seront touchés : augmentation de 10 % chaque semestre pour les HLM, augmentation de 40 % à 70 % pour les logements anciens, II C, III A, III B.

Aucune limitation pour les logements neufs à loyer libre. Montants fixés au bon vouloir des propriétaires, exemple F 2 : 1 500 F, F 3 plus de 2 000 F.

Contre ce nouveau sale coup pour les travailleurs 1 500 personnes étaient présentes à la manifestation, scandant : « Pas de saisie, pas d'expulsion », « Haîte à la hausse des loyers »,

« Droit au logement pour tous », « Halte à la liberté des loyers »,

La manifestation s'est dirigée vers le boulevard Saint-Germain, vers le ministère du cadre de vie où une délégation a été reçue. Un lâcher de ballons a

Un lâcher de ballons a clos la manifestation.

La Confédération nationale du logement appelle

partout où c'est possible à s'organiser pour refuser de payer la majoration des lo-yers, elle cite en exemple Alonnes, dans la Sarthe, où mille locataires se sont organisés pour refuser la hausse ainsi qu'au Havre. Nous appelons nos lecteurs à participer aux actions qui seront menées pour refuser ces hausses.

A Montbéliard, on manifeste aussi ...

Une manifestation a eu lieu à Montbéliard pour protester contre les nouvelles hausses de loyer (10 % et plus) dans les immeubles dits sociaux et contre les nouvelles mesures sur l'allocation-logement qui va être remplacée prochainement par l'aide au logement particularisé, qui sera distribué d'une manière beaucoup plus restreinte.

La manifestation a regroupe des associations de quartier ASCB, des associations et des amicales de locataires dont celles du Montalo en lutte pour le blocage des charges, l'association du domaine des Pubuis, syndicats et partis de gauche; dans le cortège de l'ASC, on remarquait des immigrés très combatifs.

Les mots d'ordre étaient : « Non à la hausse des loyers », « Un logement final », '« Non à l'aide-au logement parti-

Liste de souscription

	Contract that a court contract contract to the
	JG - Asnières
	Un ouvrier de la Courneuve - BCH - La Courneuve 150 F
	Pour la souscription GP - Aubagne 200 F
	Cellule du PCML E. Pottier - Marseille 4 660 F
	Cellule du PCML Mireille Lauze-Marseille 1 000 F
	Supplément à vente du quotidien DB - Lannion 1,50 F
	Une ouvrière de l'imprimerie - Paris
	Vento de matériel à braderie - Grenoble 800 F
	C.CH - Corse
	Cellule du PCML - Brest
	Cellule Guy Lelam du PCML - St-Nazaire 300 F
	Pour la souscription fin juin PF - Orléans 100 F
	Supplément à réabonnement au bimensuel - Lyon 30 F
	Des lecteurs du lycée Colhert - Lyon 9 F
	Supplément à brochures - Allones 100 F
	Cellule du PCML Pierre Sémard - Paris 2 150 F
	CP Manouchian - Région parisienne
	Cellule J. Labourbe - Brétigny
	A l'occasion de la 8e session, le Comité central
	du PCML, Paris
	A la librairie - Lyon
	Un camarade : ramassage des cerises - Lyon 100 F
	Anonyme à librairie - Lyon 100 F
	Souscription - Auvergne
	NOUVEAU TOTAL AU 18 JUIN 1979 198 061,70 F
H	Charles of the Control of the Contro

L'HUMANITÉ ROUGE - Samedi 23 et dimanche 24 juin 1979.

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU CENTENAIRE

«L'homme à la recherche de ses origines»

L y a dix ou vingt millions d'années, l'ancêtre de l'homme dut à la suite de grands bouleversements de la nature, quitter les arbres et gagner le sol. L'utilisation d'outils naturels donna naissance à un travail embryonnaire. Ses membres supé-rieurs et inférieurs se différencièrent et le corps se redressa progressivement. Enfin, la fabrication d'outils se généralisa, un véritable travail s'instaura, tandis que le langage naissait. L'homme primitif apparaissait.

Lanaissance des mythes

Mais la conscience humaine était encore insuffisante pour établir un rapport entre la nature (l'objet) et l'homme (le sujet). C'est au cours d'un long processus que l'homme, confronté en permanence à des phénomènes naturels dont il ne comprenait ni l'origine, ni le sens, leur donna une dimension surnaturelle. Les premiers mythes sur l'origine de l'humanité commencèrent à circuler, reflet du développement de la pensée humaine produit d'une capacité de jugement, limitée par les conditions historiques de l'époque.

Déjà, parmi ces premiers mythes, on peut déceler deux modes de pensée, deux démarches différentes. A cette époque (société primitive), il ne s'agissait pas encore d'opposition de classes, mais de lutte entre le rationnel et l'irrationnel, entre l'avancé et l'arriéré, entre le positif et le négatif.

La première société de classe

Produit du développement des forces productives et de la division sociale du travail dans la société primitive, la première société de classe — la société escla-vagiste — fit son apparition. La classe dominante des propriétaires d'esclaves utilisa á son profit les premiers mythes primitifs, les dénatura en y introduisant le concept fataliste du « des-



L'HUMANITÉ ROUGE -

Hommes primitifs

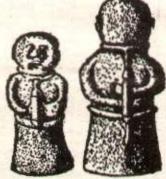
tin du ciel » et de la « volonté divine » contre lesquels l'homme ne pouvait pas lutter. La religion polythéiste (Grèce, Rome) ou monothéiste (Hébreux) s'opposait farouchement à toute velléité d'explication rationnelle du monde.

Les philosophes grecs Thalès, Anaximandre, Anaxagore, Plutarque, Aristote, firent preuve à l'inverse d'une réflexion avancée par leur connaissance de l'homme et les explications proposée sur l'origine du genre humain. Leurs points de vue relevaient d'une dialectique matérialiste simple et servirent de base aux furures théories de l'évolution.

Les contradictions aiguës entre les forces productives avancées (utilisation de nouvelles techniques agricoles notamment) et les rapports de production arriérés (esclavage), amenerent d'incessant soulèvements d'esclaves et finirent par renverser l'anclenne société esclavagiste pour la remplacer par la société féodale.

Le féodalisme

Reflet d'une lutte de classe devenue plus complexe, d'innombrables courants de pensée rivaux font alors leur apparition. La plupart représentait l'idéologie de la classe exploiteuse. Mais on relève aussi quelques tentatives d'approches matérialistes, quoique limitées par les conditions socio-historiques et le niveau des connaissances scientifiques de l'époque.



Mannequins d'esclaves en

marquée par la stagnation des recherches sur l'origine de l'homme. La philosophie est au service de la théologie et les tribunaux d'Inquisition condamnent au bûcher tous les « hétériques ».

commença à se transformer. L'essor de l'économie pro-

cura des conditions favorables à l'essor des sciences et des techniques. Les sciences naturelles empranteront la même voie et se libéreront peu à peu des entraves de la théologie, La dissec-tion des cadavres humains (jusqu'alors interdite par l'église) et l'étude de l'anatomie notamment firent faire un bond prodigieux dans la connaissance de l'homme.

Les jalons de la science moderne

Du XVIe au XVIIIe siècle, l'Europe fut le théatre d'une apre lutte pour le pouvoir entre la classe féodale et la classe bourgeoireprésentant nouveaux rapports de production capitalistes. Les sciences, au service d'une technique toujours plus poussée, se développent des lors à une vitesse prodi-gieuse. Les sciences de la nature élargissent toujours plus leur champ d'étude. Aux découvertes succèdent les découvertes. La première

de la cellule et la loi de la transformation de l'énergie, la théorie de l'évolution de Darwin jettait les bases de la science moderne.

Plus tard, Engels démontra l'importance primordiale du rôle du travail dans la transformation du singe en homme. Engels montra que c'est le travail qui a formé la conscience, qui a créé le langage, qui a développé l'habileté de la main et la complexité du cerveau humain, « c'est le travail qui a créé l'homme lui-même ».

Cette conclusion formulée par Engels il y a cent aux n'a cessé d'être confirmée

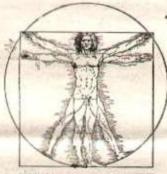


Planche anatomique sinée par Léonard de Vin-

La science a énormément progressé ces cent dernières années et l'étude des origines de l'homme a permis de faire reculer à plusieurs millions d'années l'apparition de l'homme-singe (Australopithèque). Mais ce sera le sujet du deuxième tome* de ce livre qui présentera nouveaux développements de la recherche sur les origines de l'homme au XXe



Darwin, biologiste anglais la théorie de qui acheva l'évolution.

Excellent ouvrage de vulgarisation scientifique, cette étude nous permet également de nous familiariser quelques principes





Comparaison d'une main d'anthropoïde et d'une main d'homme. Le travail libéra la main humaine des activités de préhension et celle-ci devint l'organe de

fondamentaux du matérialisme dialectique et du matérialisme historique.

L'Homme à la recherche de ses origines. 240 pages. Nombreuses illus-trations. En vente dans toutes les bonnes librairies, ainsi qu'aux Herbes sauvages, 70 rue de Belleville - Paris 20e. à la Force du Livre, 33, rue R. Leynaud - Lyon 1er, et par correspondance à E-100' 24, rue Philippe de Girard, 75010 Paris.

* Le deuxième tome n'est pas encore paru en Chine à ce

Manuels scolaires: bizarres, les exemples!... ses que l'on peut

lire dans un exercice de grammaire proposé aux enfants de dix ans :

- « Si les ouvriers n'allaient pas tant au cinéma, ils seraient plus riches». - « Si l'on renvoyait les étrangers chez eux, les Francais vivraient mieux »;

« Si l'on supprimait les allocations familiales, il y aurait moins d'enfants malheureux »;

« Si l'on raccourcis sait les vacances, les enseignants auraient davantage le sens du devoir ».

Voilà qui montre ce que signifie pour le ministre de l'éducation la fameuse neutralité de l'enseignement. « Pas de politique à l'école » disent Beullac et Giscard. Il semble pourtant que ce soient nos ministres de la société libérale avancée qui ont truffé les exercices de gram-maire de leurs citations. N'est-ce pas Barre qui parle des « privilégiés » qui ga-gnent le SMIC ? Si les ouvriers ont du mal à joindre les deux bouts, c'est qu'« ils vont trop au ciné-ma » ou qu'ils s'amusent trop! « Si on renvoyait les étrangers... », etc. Mais M. Stoléru n'est pas devenu grammairien, cela se saurait! En tout cas, cet exemple semble tiré d'un de ses discours sur le « retour »

des travailleurs immigres

Et hop! Une idée raciste qui s'insinue dans les jeunes

esprits. Au lieu d'éduquer les enfants dans un esprit de fraternité et d'égalité, l'école des patrons leur inculque la haine et la méfiance en-tre les races. Voilà qui vient à point pour justifier les expulsions de travailleurs immigrés et les projets de réduction des vacances scolaires. Beullac, ministre de l'éducation nationale, écrit dans la Revue des Deux Mondes du 9 juin : « Si les

moralistes s'expriment en formules simples et dans le langage d'aujourd'hui, ils fourniront aux Francais, et d'abord aux plus jeunes, les références générales qui leur permettront de faire face aux exigences de notre temps ». Faire face aux exigences de notre temps, ca veut dire accepter le chomage, accepter les ex-pulsions; bref, justifier un système pourri. Voilà ce qu'on veut inculquer dans l'école des patrons.

Léon CLADEL



Peinture anglaise représentant des membres du clergé interdisant la dissection des cadavres.

otoq too mindhavira

classification des animaux et des végéraux est achevée en Europe par le suedois Lin né. Buffon, Diderot, Hol-bach, La Mettrie, Wolf, Goe-the, Oken, précurseur de l'évolutionnisme, Lamark qui assoit la première théorie scientifique de l'évolu-tion, Cuvier, le fondateur de la paléontologie et de l'anatomie comparée, ap-porteront l'un après l'autre une contribution impérirssable à l'étude des origines de l'humanité.

Les premières découvertes d'outils préhistoriques, puis des restes d'hommes fossiles, déclencheront de violentes polémiques dans les milieux scientifiques. Puis, en 1859, à l'issue de nombreuses recherches et d'un voyage de six ans autour du monde, Darwin publia son œuvre célèbre De l'origine des espèces qui ébranla la conception encore solidement, ancrée de l'immuabilité de la na-

En Europe, toute la pé-riode du Moyen Age sera

Au XIe siècle, le sys-tème économique et social

Le 16 juin, les résidents du foyer AFRP de Sartrouville ont organisé une journée « portes-ouvertes ».

10 mois d'occupation aux contreplaqués de Dunkerque

Lille - Correspondant

HISTOIRE des Contreplaqués de Dunkerque débute en janvier 1977 : la société Luterma, filiale d'un groupe anglais, qui a repris en 1976 la vieille affaire de famille des Fonvieille, décide de liquider l'entreprise dunkerquoise.

Aussitôt, c'est la lutte de quatre vingt-dix travailleurs, déclenchée par une section CGT de combat. L'occupation dure quatre mois. Les stocks sont bloqués. L'entreprise est rachetée finalement par Lefebvre, le patron d'une usine analogue à Calais. (les Contreplaqués de Calais).

Pour le redémarrage, Lefebvre recoit une confortable « aide financière » de la société de développement régional (SDR) et touche diverses pri-

La machination était en marche : une fois le pactole réalisé, le patron des Contreplaqués de Calais va organiser le naufrage de l'usine de Dunkerque afin de reporter toute la production sur son unité de Calais.

tion sur son unité de Calais.

Au début 1978, le bilan de l'entreprise de Dunkerque était sain. Il v
avait même embauche de personnel.

Au mois de juillet encore, lorsque les
travailleurs demandaient une autorisation pour s'absenter une demi-heure
pour soigner un enfant, on le leur refusait en disant qu'il y avait des commandes et que cette demande « injustifiable », était de nature à mettre
en péril, le programme de fabrication
chargé (lettre du patron à l'inspecteur
du travail en date du 26 juillet 1978).

La production d'ailleurs était poussée... le 28 août 1978, c'est le coup de force patronal : il dépose le bilan. Dans la nuit du 30 au 31, les scéllés sont posés sur l'entreprise après que le patron ait fait enlever deux énormes machines pour une « destination inconnue » sous prétexte de « révision ». De fait, l'une des deux, la jointeuse, se trouve aujourd'hui à l'usine de Calais où elle réalise les placages spéciaux que ne fabriquait pas cette entreprise jusque là. « La direction, déclare Germain, invoque bien sûr la rentabilité, la concurrence, mais en fait, il s'agit d'un prétexte marquant la concentration au détriment des travailleurs, pour le profit maximum ».

ON REDEMARRERA

L'histoire des Contreplaqués est donc une sombre histoire de gangstérisme patronal. « Ils ont eu des primes, l'aide régionale; v'était considéré comme une réembauche. Ils ont fait tourner l'affaire un an puis ils ont mis la clé sous le paillasson. De l'argent frais est arrivé et un beau jour, on a prétendu

que tous les millions étaient partis »...

Mais ici, il y a des hommes et des femmes qui refusent cette froide logique du profit et qui menent la lutte « dans une bonne ambiance de camamderie »

Le syndicat aux Contreplaqués, ca ne date pas d'hier, presque tous les travailleurs sont syndiqués et un mouvement qui était suivi à 90 % était considéré comme un échec. « On a toujours été tous ensemble », me dit Bernard qui n'est là « que depuis huit ans ».

En s'en plaignant à l'inspecteur du travail, le patron avait autrefois interdit les assemblées générales du personnel que la CGT organisait tous les mois. La riposte a été immédiate : désormais, les assemblées devenaient hebdomadaires.

Oui, ici, il y a toujours eu la volonté de développer l'unité et de faire participer chacun. Contre les licenciements, contre la fermeture de l'usine, cela fait maintenant dix mois que dure l'occupation. Noël, Nouvel An, les travailleurs sont venus en famille pour réveillonner, faire des jeux. Depuis, il y a toujours tous les jours quelqu'un et le cahier de permanence montre que le moral qest d'acier.

« Avec notre courage et notre volonté, on luttera jusqu'au bout », me dit Bernard. « Je reviendrai bientôt fêter avec vous votre victoire », disje à Germain en repartant. « On redémarrera, on le sait », dit-il et il ajoute en souriant : « Oui, bientôt »...

Rémi DAIN VILLE

HOUILLERES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Elections des délégués mineurs : la CGT se maintient

ES élections de délégués mineurs prévues initialement le 30 mai comme dans tous les bassins se sont déroulées le 13 juin dernier pour les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Il est certain, ainsi que le déclare dans un communiqué l'union régionale des syndicats CGT des mineurs, que la proximité des élections européennes ne rendait pas facile la consultation.

« Il est évident que le contexte

« Il est évident que le contexte général, tant au point de vue de la campagne électorale que de ses impacts politiques, a pesé sur cette élection ».

La CGT avait protesté auprès du gouvernement pour le report autoritaire de la date. Pour les mineurs de fond 70, 15 % des suffrages vont à la CGT et 64,20 % pour les mineurs de surface, soit une moyenne de 67,58 % pour l'ensemble des puits et services. Sur un total de 68 circonscriptions, il y aura 47 délégués CGT.

La CGT demeure maigré tout, le seul syndicat à avoir perdu des voix (moins 2,36 %) par rapport à mai 1976. Mais compte-tenu de l'érosion des emplois dans les mines on peut considérer que la CGT se maintient.

80 000 licenciements en 1979-1980 dans la sidérurgie

E bulletin d'information de la CEE de juin 1979 nous informe que les ministres du travail des Neuf, la Commission européenne préparent des « mesures exceptionnelles » pour les travailleurs de la sidérurgie. Ce que révèle cette information, c'est que la Commission prépare des mesures non seulement pour les 76 000 pertes d'emplois de 1977-1978 mais aussi pour les diminutions à venir.

La Commission prévoit 80 000 sidérurgistes en moins pour 1979-1980. La Lorraine, le Nord, la Wallonie, l'Écosse, le Pays de Galles et la Sarre sont les régions les plus touchées.

Nos experts européens ne savent plus où donner de la tête et demandent à la CECA (Communauté européennne du charbon et de l'acier) de financer les retraites anticipées, le chômage partiel, les équipes supplémentaires et les compensations salariales en cas de réduction des heures supplémentaires. Il ne fait aucun doute que ces messieurs veulent limiter les remous.

H.D.

AGENCE BOUYGUES DE MONTPELLIER

Grève au chantier du nouvel hôpital

Montpellier, correspondant.

E chantier du nouvel hôpital de Montpellier qui vient de démarrer regroupe pour l'instant quatre-vingt dix travailleurs avec une mâjorité de travailleurs immigrés de toute nationalité. La grève a commence le mardi 19, suite à l'arrêt de travail départemental de deux heures lancé par la CGT.

Elle regroupe quatre-vingt travailleurs. Ces deux heures de greve preparées la veille ont permis la tenue
de la première assemblée générale
où les travailleurs ont posé leurs
revendications et les modes d'action suivants: non au licenciement
d'un ouvrier immigré, prime de trajet correspondant à une heure payée
au SMIC, pas de coulage après l'heure
de midi et après 17 h 30 sauf exception, prime de salissure, paiement
des jours de grève, pas de répression
pour fait de grève.

La liste des revendications se ter-

La liste des revendications se termine par la phrase qui suit, adoptée en assemblée générale: « Les travailleurs s'engagent à ne pas reprendre le travail tant que les revendications ne seront pas satisfaites. »

Ces revendications se sont heurtées au refus total de la direction. Le directeur de l'agence a été jusqu'à dire : « Je licencie qui je veux, quand je veux ». Devant ce refus, la grève a été reconduite mercredi 20 et pour le jeudi 21 sont prévues : mobilisation à l'entrée de l'entreprise et sur le chantier, popularisation en direction des travailleurs par un tract CGT-bâtiment.

On peut noter le rôle de serviteur du patron du syndicat FO qui, inexistant sur le bâtiment et sur l'agence à Montpellier, essaie depuis la création du chantier en avril d'influencer les travailleurs en parachutant des délégués de Paris et plus récemment de Marseille.

BLOC-NOTES

Dans le prochain bimensuel

Un dossier sur l'énergie

Le bimensuel No 57 qui sort le 26 juin comprend un dossier complet : L'Énergie en question. Bien argumenté, dans l'actualité, ce dossier passionnant pourra être diffusé pendant plusieurs mois. Passez vos commandes à l'administration du journal pour vos commandes supplémentaires.

OPERA REVOLUTIONNAIRE COREEN: « LA JEUNE BOUQUETIERE »

Par la troupe artistique Mansoudaï de Pyong-Yang (République populaire et démocratique de Corée).

Au théâtre des Champs-Élysées. 15, avenue Montaigne. 75008. Tel: 225 29 64.

Les 28-29 juin, 2-3-4-5 juillet à 20 h 30. Le 30 juin à 15 h 30.

PARIS

Six heures contre la répression

A l'appel du Collectif national pour la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1er Mai, le samedi 23 juin de 15 h à 21 h à la faculté de Jussieu (Métro Jussieu). Avec musique (Les Lézards, Flips, Partners, Shangli-La, Le vrai folk parisien), forums, stands, cinéma-vidéo et bouffe.

STRASBOURG JOURNEE PORTE-OUVERTE AU FOYER DU POLYGONE LE 23 juin 1979

Le foyer du l'olygone se trouve 1, rue de Neuhof. La journé: portes-ouvertes aura lieu de 15 heures à 23 heures. Les bus pour ; aller : 4, 14, 24, arrêt Kibitzenau.

Le programme est le suivant : 15 h à 16 h : visite : 16 h à 17 h : forum : historique et situation de nos luttes, lois et décrets Stoléru-Bonnet, situation juridique et du soutien.

17 h à 18 h 30 : film : « Le sel de la terre » : 18 h 30 à 20 h : interprise controle : 20 h : cers : 20 h 30 : certife culturelle : 20 h : cers : 20 h 30 : certife culturelle : 20 h : cers : 20 h 30 : certife culturelle : 20 h : cers : 20 h : certife culturelle : 20 h : cers : 20 h : certife culturelle : 20 h : cers : 20 h : certife culturelle : 20

17 h à 18 h 30 : film : « Le sel de la terre » : 18 h 30 à 20 h : intervention centrale ; 20 h : repas ; 20 h 30 : partie culturelle avec chanteur chilien, une pièce de théâtre par une troupe de Montliard, de la musique maghrébine.

L'Humanité Rouge bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de l'Humanité rouge a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F : u mi-

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensue's reliés de l'année 1978 ».

H. R.

SÉLECTION DE CONCERTS ET FESTIVALS (du 23 au 30 juin) :

Djurdjura: 23/6, Marseille: 24/6 119 hl, Hippodrome-Paris: 24/6, Trappes. Imago: 23/6, Sezanne: 24/6, Cismecy: 28/6, Marthon. Léo Ferré: 25/6, Grenoble: 27/6, Annecy: 29/6, Aix-en-Provence. Djamel Allam: 23/6, Roubaix: 24/6, Grigny, Jean-Louis Mahjun: 24/6 Quimper. Gwendal: 23/6 L'Hay-les-Roses: 24/6, Amboise. Claire: 24/6, Clamecy. Gilles Servat: 23/6, Gisors. Catherine Ribelro: 24/6, Nancy. Michèle Bernard: 24/6, Montélimard: 26/6, Valence. Machin: 23/6, Saint-Chamond: 24/6, Lons-le-Saunier: 30/6, Niort. Font et Val: 25/6-20/7, Paris ITDH). Fète écologique: (Font et Val. Roger Masson...) 24/6, Beaumont-en-Artois. Festival Musique Action: (Archie Shepp, Sugar blue, Machin, Gilles Serval, Diesel...) 30/6/7, Col du Donop (Alsace). Festival de la Côte d'Opple: (Weather Report, Sun Rà, Count Basie, Oscar Paterson, Le Procèdé, J. L., Mahjun, Albert Marcœur...) 23/6-15/8 (Renseignements Office culturel régional: (20) 528-281.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet Rédacteur en chef : Jean Quercy Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel

L'Humanité rouge - Pour toute correspondance : B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19 CCP : 30 226-72 D La Source Tel : 205-51-10

Directeur de publication: Andre Drufshe Commission paritaire No 57,952 Distribution NMPP Imprimerie La Nouvelle Dioé; Jégal Zeme trimestre 1979 L'HUMANITE ROUGE - Samedi 23 et dimanche 24 juin 19

La fiscalité pétrolière en France a augmenté plus vite que le prix du brut

Interview de N. Sarkis, conseiller de l'OPEP

Mardi 26 juin, se réunit à Genève un sommet des pays producteurs de pétrole organisés au sein de l'OPEP. Il doit décider un nouvel ajustement des prix du pétrole.

En décembre 1978, l'OPEP avait prévu une hausse de 10 % pour l'année 1979. La revue France-pays Arabes avait publié dans son édition de mars 1979 une interview de Nicolas Sarkis sur les raisons qui avaient décidé les pays producteurs à pratiquer une nouvelle hausse des prix du pétrole. Nicolas Sarkis est docteur en sciences économiques et conseiller de l'OPEP. Il est l'auteur du livre Le Pétrole à l'heure arabe. Nous reproduisons ici des extraits de cette interview. Les arguments développés par Nicolas Sarkis sont précis, en rendant compte du point de vue des pays producteurs, ils permettent de faire pièce à la propagande impérialiste déversée par les mass média qui – plus ou moins subtilement – tentent de faire des producteurs les responsables des difficultés qui s'annoncent.

Nous remercions France-Pays Arabes de nous avoir autorisé à publier cette interview

France-Pays Arabes: Au lendemain de la conférence qui s'est tenue au mois de décembre dernier à Abou Dhabi et au cours de laquelle les pays membres de l'OPEP ont déci-dé de majorer le prix du pé-trole brut de 14,5 % par éta-pe, soit de 10 % pour l'en-semble de l'année 1979, nous avons pu entendre et lire, ça et là, des commentaires ou l'idée

d'« impôt » ou même de « rançon» n'était pas absente. Ré-cemment encore, M. Guido Brunner, commissaire européen à l'énergie, a invité les pays exportateurs de pétrole à rencontrer les pays occidentaux et le Japon pour discuter de ce qu'il a appelé « une nouvelle hausse insupportable des prix du pétrole ». Qu'en pensez-vous ?

- Nicolas SARKIS: Les auteurs de ces commentaires oublient ou font semblant d'oublier qu'avant cette décision, au cours des deux années 1977 et 1978, les prix du pétrole étaient demeurés inchangés à 12,70 dollars le baril pour ce qu'on appelle « le pétrole brut de référence » qui est le pé-trole saoudien léger à partir duquel les autres prix sont calculés, avec des ajustements en plus ou en moins..., que pendant ces deux années, l'inflation, elle, n'est pas restée figée et que, de son côté, le

naie de compte et la monnaie de paiement des pays pétroliers a continué de se déprécier par rapport aux autres grandes monnaies internationales (...)

F. P.A: Sans compter les effets de l'inflation.

- N. S.: Justement, sans compter les effets de l'inflation qui, bon an mal an, atteint, dans les pays industrialisés, quel-que 10%. Et je ne parle que de l'inflation « interne » car les prix à l'exportation des pays industrialisés ne se contentent pas de refléter l'inflation « interne » puisque l'indice des prix à l'exportation augmente d'une manière beaucoup plus rapide que l'indice des prix internes.

Selon les calculs de l'OPEP qui sont, à mon sens, très sérieux et très serrés, les prix à l'exportation des pays industria-lisés ont été multipliés par trois au cours de ces quatre dernières années, c'est-à-dire depuis l'ajus-tement de 1974. Même si

de quatre ans. Pour les seules années 1977, 1978, la détério-ration du pouvoir d'achat est d'au moins 20 à 25 % du seul fait de l'inflation.

F. P. A.: 20 à 25 % du seul fait de l'inflation, plus 10% au moins du fait de la dépréciation du dollar, on est loin des 14,5% échelonnés sur un

N. S.: C'est le moins qu'on puisse dire, puisque malgré ce dernier ajustement, les pays de l'OPEP n'ont même pas réussi à maintenir constant le pouvoir d'achat de leurs exportations. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les pays de l'OPEP doivent, pour acheter le même produit ou la même quantité de produits dans les pays industrialisés, exporter au lieu d'un baril en 1974, deux et même trois barils. Surtout lorsqu'ils entendent acheter des biens d'équipement dont les prix augmentent à un rythme fantastique, beaucoup plus rapidement que les prix de biens de consommation.

F. P. A: Le commissaire euro-péen à l'énergie, Monsieur Guido Brunner voudrait que l'on parvienne à geler les prix pour un an, en 1980.

- N. S : Les prix du pétrole ont été gelés pendant de longues périodes au cours de ces quatre dernières années. C'est curieux car à ma connaissance, les prix du pétrole sont les seuls à propos desquels on parle de gel. Il n'a jamais été question de geler les prix de n'importe quel autre produit, et surtout pas, les produits exportés par les pays indus-

Bien plus, il n'a jamais été question, loin de là, de geler les prix des produits pétroliers ven-dus dans les pays industrialisés. dus dans les pays industriaises. Parce que si, comme certains l'affirment, les prix du pétrole brut ont atteint des niveaux « insupportables » il y a lieu de se poser la question de savoir pourquoi depuis 1974, les para industrialisés ent continué pays industrialisés ont continué augmenter, périodiquement, les prix des produits pétroliers par le biais de l'augmentation de la fiscalité pétrolière qui est extrê-mement lourde et qui absorbe, aujourd'hui, la majeure partie des prix payés par le consommateur européen.

F. P. A.: Pouvez-vous être plus précis? Vous voulez dire que la fiscalité pétrolière dans les pays européens augmente à un rythme plus rapide que celui du pétrole brut?

 N. S. : Je vais me permettre de me référer à des calculs que nous avons faits au « Centre arabe d'Études Pétrolières » que je dirige et que nous avons pu-bliés le 16 novembre dernier dans notre revue « Le Pétrole et le Gaz Arabes ». Ces calculs ont été faits sur un pays, la France, assez représentatif de l'Europe occidentale. Toutes taxes comprises, un baril de produits raffinés était vendu, en juin 1978, à 40 dollars, alors que le prix du brut ne dépassait pas les 12,70 dollars, soit un écart de 27,30 dollars. A cette date, la structure des prix des produits pétrollers était décom-posée de la manière suivante : 16,3% en coûts de produc-tion, de transport, de raffina-ge et de distribution, 27,5% en recettes des pays producteurs, 46,4 % en fiscalité française et 9,8 % en profit des sociétés pé-trolières. Comparée à la structure des prix des produits pétroliers en janvier 1975, la part des pays producteurs est tombée de 33,3 % à 27,5 % et celle du fisc français est passée de 37,2 à 46,4 %. En chiffres absolus la dienreportion est plus la dienreportion est plus lus, la disproportion est plus éloquente. Pour une tonne de produits raffinés, les recettes des pays producteurs passaient de 330 francs en janvier 1975 à 390 francs en juin 1978, alors que celles du fisc français passaient, au cours de la même pé-

riode, de 330 à 658 francs. Ce problème de la taxation mérite, naturellement, beaucoup plus de développement. J'ai tenu plus de developpement. J'al tenu ici, à uniquement souligner cette attitude paradoxale qui consiste à accuser les pays de l'OPEP de trop augmenter les prix du pétrole, de les augmenter à un niveau « insupportable », d'être responsables de l'augmentation des prix payés par les consommateurs, alors que ce sont les mateurs, alors que ce sont les gouvernements des pays industrialisés eux-mêmes qui augmentent leur fiscalité à un rythme

